

The Employers' Adviser



Employers'
Advisers Office

A newsletter by the Employers' Advisers Office, a Branch of the BC Ministry of Labour

L'[Employers' Advisers Office](#) (EAO) fournit des conseils, une assistance, des services de représentation et des services éducatifs sur tous les aspects touchant le système d'indemnisation des accidents du travail. **À moins d'indications contraires, toutes les ressources sont offertes uniquement en anglais.**

Nous souhaitons à tous un joyeux temps des fêtes en toute sécurité.

Inscrivez-vous dès maintenant aux séminaires de l'hiver 2025

Découvrez nos offres à venir pour la période de janvier à mars 2025 sur notre système de gestion de l'apprentissage :

[Séminaires de l'EAO](#)

Les changements en matière de premiers secours sont désormais en vigueur

Rappel! D'importants changements au règlement de WorkSafeBC sur la santé et la sécurité au travail en matière de premiers secours sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2024. Les changements sont particulièrement importants sur les lieux de travail plus éloignés, à haut risque et moins accessibles. Mais tous les employeurs de la province sont liés par ces modifications.

Vous trouverez des renseignements sur les nouvelles exigences en matière de premiers secours sur le site Web de WorkSafeBC ici : [Exigences en matière de premiers secours – WorkSafeBC](#)

L'Employers' Advisers Office a tenu plusieurs séances d'information sur les changements apportés aux premiers secours. Un enregistrement est disponible sur notre système de gestion de l'apprentissage ici : [Changements apportés aux premiers secours au travail : Ce que les employeurs doivent savoir](#). Nous avons également ajouté une Foire aux questions sur les premiers secours à la section Ressources de notre site Web ici : [Employers' Advisers Office – Ressources](#).

Il est essentiel que les employeurs de toutes tailles connaissent la réglementation en vigueur afin de s'assurer d'une conformité continue. Si vous avez des questions ou que vous souhaitez parler à

l'un de nos conseillers au sujet de votre situation sur le lieu de travail, composez le 1-800-925-2233.

WORK SAFE BC

Possibilité de recherche

WorkSafeBC finance une étude de recherche sur le maintien et le retour au travail. L'étude est dirigée par les chercheurs [Dwayne Van Eerd](#) et [Emma Irvin](#), chercheurs de l'[Institute for Work & Health](#). L'Institut **recrute des employeurs de la Colombie-Britannique pour participer à une entrevue de 45 à 60 minutes dans le cadre d'une étude de recherche** visant à mieux comprendre les approches incitant le maintien ou le retour au travail au Canada et dans d'autres pays à revenu élevé.

Les principales questions de la recherche sont les suivantes :

1. Quelles sont les approches incitatives mises en place visant à promouvoir le maintien ou le retour au travail?
2. Dans quelles conditions ces approches sont-elles efficaces pour promouvoir le maintien ou le retour au travail?
3. Ces mesures incitatives présentent-elles d'autres avantages que le maintien ou le retour au travail?

Pour répondre à ces questions, l'équipe de recherche procède à une analyse de l'état des lieux en menant des entrevues avec des informateurs clés possédant l'expertise nécessaire. Les principaux résultats seront publiés sur le site Web de l'Institut dans un rapport complet.

Si cela vous intéresse, veuillez contacter Hadia Rafiqzad (hrafiqzad@iwh.on.ca) pour connaître les prochaines étapes.

Auditions et consultations publiques en cours

Les lignes directrices révisées à l'appui de la nouvelle réglementation sur les premiers secours sont ouvertes à la consultation jusqu'au 30 décembre 2024. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour présenter des observations, veuillez consulter le site Web de WorkSafeBC : [Auditions et consultations publiques en cours – WorkSafeBC](#).

**Celebrating 50 Years
of Service to BC Employers**

1974-2024



**Employers'
Advisers Office**

L'Employers' Advisers Office possède une expertise dans tous les domaines de l'indemnisation des accidents du travail. Pour toute question concernant les demandes d'indemnisation, les évaluations ou la santé et la sécurité au travail, contactez-nous pour parler à l'un de nos conseillers. Notre organisme est indépendant de WorkSafeBC, nos services sont disponibles sans frais supplémentaires et tous les appels sont confidentiels.

Appelez-nous au **1-800-925-2233** ou envoyez-nous un courriel à l'adresse EAO@eao-bc.org.

Sites de l'EAO : Kamloops; Kelowna; Langley; Nanaimo; Prince George; Richmond; Trail; Victoria

Téléphone : 1-800-925-2233; Télécopieur : 1-855-664-7993; www.gov.bc.ca/employersadvisers

[Cliquez ici pour mettre à jour vos préférences en matière de courriels ou pour vous désinscrire.](#)